



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation du nombre de traversées clandestines de la Manche

Question écrite n° 15786

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation du nombre de traversées clandestines de la Manche. En 2018, près de 443 personnes ont tenté de rejoindre le Royaume-Uni à bord d'embarcations affrétées sur la Manche. Le ministre de l'Intérieur britannique a alerté monsieur le ministre sur ce taux alarmant, qui augmente de façon exponentielle, si l'on en croit le porte-parole de la préfecture maritime de la Manche. Cette croissance est conduite par les bandes criminelles organisées, qui proposent des traversées pour des coûts approchant, à l'échelle individuelle, 3 300 euros. Les tractations seraient par ailleurs opérées de manière particulièrement peu discrète : Lucie Moreton, porte-parole du syndicat des services d'immigration britannique souligne ainsi que : « Les passeurs agissent très ouvertement » et que leurs opérations apparaissent sur le terrain comme une évidence « pour les journalistes et les gens sur place » alors que les autorités françaises semblent, elles, l'ignorer. Alors que la préfecture maritime de la Manche a procédé à une augmentation du nombre de ses patrouilles en mer depuis le mois de novembre, comment se fait-il que de tels réseaux puissent encore s'épanouir impunément ? Elle lui demande quelle est la destination des 170 millions d'euros versés par les autorités britanniques aux autorités de surveillance françaises visant à bloquer ces flux migratoires.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15786

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 33

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)